

DECLARATION FINALE DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE HAUT NIVEAU SUR LES

«10 ANS DE CONSTRUCTION DE LA PAIX, PAR LES FEMMES, POUR LES FEMMES ET POUR TOUS»

TENUE A KINSHASA DU 4 AU 5 DECEMBRE 2017

La conférence sur les «10 ans de Construction de la Paix par les Femmes, pour les Femmes et pour Tous» s'est tenue à Kinshasa, Hôtel Royal, du 4 au 5 Décembre 2017. Y ont pris part les représentants de WILPF Afrique (Afrique du Sud, Burundi, Cameroun, République Centre Africaine, Ghana, Nigeria, Uganda, Zimbabwe, République Démocratique du Congo), WILPF Suède, le Bureau International de Genève et New York, la diaspora de la Belgique, des organisations de la société civile de la RDC.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par représentante de Mme la Ministre du Genre, Famille et Enfants, en présence de la représentante personnelle du Chef de l'Etat en charge des questions de violences sexuelles, de la représentante de la Ministres des Droits Humains, du Rapporteur de la Commission des Droits de l'Homme, du représentant de l'ONU Femmes, du Général Point Focal Genre des FARDC, et de la représentante des entreprises publiques.

Au terme de la Conférence, nous, Femmes et Activistes pour la paix et la liberté réunies par WILPF (Women's International League for Peace and Freedom) section de la RDC,

- Considérant l'engagement historique des femmes pour la cause et la sécurité des femmes et filles depuis la création de WILPF en 1915,
- Constatant que les conflits armés se multiplient dans le monde, en Afrique et en RDC avec leurs effets négatifs sur les populations et en particulier les femmes et les enfants,
- Considérant la faible participation des femmes dans les instances de prise de décision,
- Considérant le faible pouvoir économique des femmes,
- Considérant la faible capacité des organisations féminines œuvrant pour la promotion des droits des femmes et des filles,
- Préoccupées par l'avenir de nos nations respectives,
- Fortes de notre engagement pour la paix et la liberté dans le monde ;

Demandons :

1. A l'Organisation des Nations Unies

- a) De demander aux États membres de déplacer les fonds qui financent la guerre vers la paix, c'est-à-dire en faveur des programmes de développement inclusif, durable et favorisant l'équité entre les sexes, dans les pays en quête de paix ;
- b) De soutenir davantage les efforts des femmes œuvrant pour la paix ;
- c) De demander aux États des comptes quant à la mise en œuvre de la Résolution 1325 (2000) du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

2. Aux Gouvernements

- a) De prendre toutes les mesures nécessaires pour l'adoption, la révision ou la mise en œuvre de la Résolution 1325 (2000) du Conseil de Sécurité des Nations Unies, ainsi que le Traité sur le Commerce des Armes et autres instruments de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre ;
- b) D'impliquer les femmes et les jeunes dans toutes les politiques de recherche et consolidation de la paix ;
- c) De revoir à la hausse les budgets nationaux alloués aux secteurs de l'éducation, de la santé et du développement rural ;
- d) De respecter les principes fondamentaux de la gouvernance démocratique ;
- e) D'assurer la place des femmes dans les processus électoraux.
- f) De prendre des mesures nécessaires pour prévenir et lutter contre les effets néfastes des changements climatiques sur les populations.

3. Aux Organisations de la Société Civile

- a) De mettre dans leurs agendas des programmes de renforcement de leurs capacités structurelles ;
- b) De veiller au respect des normes juridiques prises en faveur des femmes autres personnes vulnérables ;
- c) De veiller au respect des principes de la gouvernance démocratique par les dirigeants pour une stabilité politique gage d'une paix et d'un développement durable

4. Aux leaders des partis politiques

- a) De développer des programmes genre au sein de leurs formations politiques pour le renforcement des capacités de leurs militantes et favoriser leur promotion politique.

Fait à Kinshasa, le 05 décembre 2017